

Riv'Forme.2

La métamorphose

19 juin 2017

PLAN DE LA SOIREE

- “ Contexte
- “ Résultats du questionnaire
- “ Changement d'état d'esprit
- “ Projet Sport-Santé
- “ Projet Juridique
- “ Budget Améliorations et Nouvelles formules
- “ La suite : Bon de souscription & Ateliers d'intelligence collective

Contexte

- “ 13 ans d’une gestion en solitaire
- “ Envie de partager
- “ Envie d’un nouveau projet collectif

Résultats du questionnaire

” 70 questionnaires remplis :

| Catégories | Améliorations |
|--------------------------|---|
| Travaux | Problème d'odeurs |
| Travaux | Température constante pour l'eau chaude des douches |
| Améliorer l'Organisation | Meilleure propreté |
| Améliorer l'Organisation | Rpm manque d'espace et vélos trop serrés |
| Travaux | La climatisation opérationnelle et efficace |
| Achat équipement | Renouvellement des appareils de musculation |
| Travaux | Toilettes dans les vestiaires |

Installation Portique

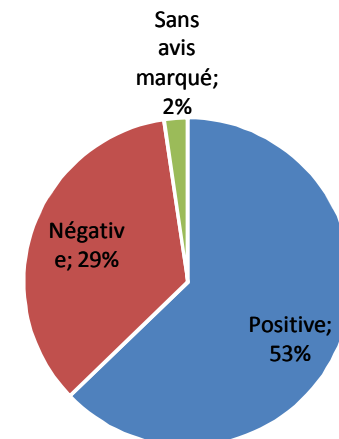
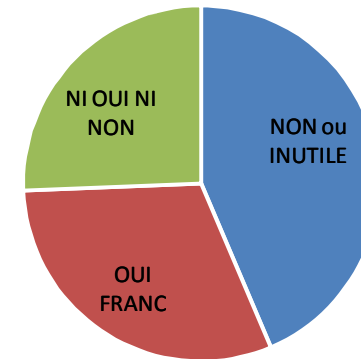


Image du club

Résultats du questionnaire

| |
|--------------------------|
| Demande d'ouverture à 8H |
| Samedi |
| Mercredi |
| Dimanche |

| |
|--------------------------------|
| Faciliter les adhésions |
| Modalités financières |
| Offres découverte |
| Valoriser le parrainage |

| Services Manquants | Solutions proposées |
|------------------------|---|
| Coaching | Embauche d'un coach Musculation OU Embauche d'une hotesse commerciale pour libérer les coachs |
| Nutrition - Diététique | Réglementé, recherche d'un professionnel extérieur |

| Faire Connaître | % |
|------------------|-----|
| BOUCHE A OREILLE | 29% |
| INTERNET | 20% |
| AFFICHAGE PUBLIC | 14% |
| PARRAINAGE | 10% |
| OFFRE DECOUVERTE | 10% |

Changement d'état d'esprit

Remettre l'Homme au coeur du projet :

- ✓ Partager le pouvoir de décision stratégique avec les adhérents et les partenaires
- ✓ Impliquer plus les adhérents dans leur club

Pour vous

- ” Vous informer des activités et vous exprimer sur les orientations,
- ” Voter lors des Assemblées Générales
- ” Soutenir une coopérative inscrite dans l'Économie Sociale et Solidaire en lien avec le territoire ;
- ” Participer au développement d'une plateforme « sport santé »

Projet : sport et santé

Le sport plutôt qu'une longue liste de médicaments

- “ **Les thérapeutiques non médicamenteuses : testé et approuvé**
- “ Il faut savoir que ce que l'on appelle les thérapeutiques non médicamenteuses ont fait la preuve de leur efficacité en complément des traitements conventionnels pour les maladies graves et même parfois en substitution pour des affections plus légères. Parmi ces thérapeutiques non médicamenteuses, le sport, à travers la prescription activités physiques adaptées (APA) pour les patients en cours de traitement ou en phase de consolidation ou de rémission, constitue l'un des atouts les mieux documentés.
- “ La pratique régulière d'activités physiques ou sportives n'est pas seulement bénéfique pour les personnes bien portantes au titre de la prévention sanitaire ou pour ralentir ou retarder la perte d'autonomie des personnes avançant en âge, elle a aussi un impact très favorable pour les patients souffrant de certaines maladies graves ou d'affections chroniques en cours de traitement et pouvant présenter une situation de handicap ou une perte d'autonomie, pour améliorer, maintenir ou restaurer leur capital santé, après une telle maladie ou pour prévenir la rechute. Lutter contre l'obésité grandissante dès le plus jeune âge

création d'une plateforme sport

POURQUOI: :PARCE QUE LES ACTEURS DU MONDE MEDICAL CHERCHENT DES LIEUX DE PRATIQUE POUR LEURS PATIENTS

- “ Des propositions d'APA (activité physique adaptée) se développent dans certaines structures de santé. Des médecins ou autres professionnels de santé souhaitent orienter leurs patients vers plus d'activité physique et/ou sportive et sont à la recherche de prolongement et/ou de structures qui pourraient les accueillir sur des activités adaptées et sécurisées.
- “ L'OBJECTIF : Construire des passerelles entre le monde de la santé et le monde du sport pour inciter les publics sédentaires et/ou malades à pratiquer une activité physique sécurisante régulière en club.
- “ La création d'une plateforme sport santé sur la vallée de Rive de Gier et les côteaux est de favoriser le parcours des publics cibles (cités ci-dessous) des structures de prise en charge sanitaire et/ou sociale vers une pratique régulière et sécurisée d'activités physiques et sportives dans des dispositifs locaux en proposant un accompagnement.
- “ Les bénéfices de l'activité physique ne sont pas acquis. Ils ne persistent que si l'activité physique est régulière et maintenue.

L'ENJEU EST UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

- “ Les effets bénéfiques de l'activité physique et sportive (APS) sur la santé sont connus et confirmés par un grand nombre de publications scientifiques. La pratique régulière d'une activité physique ou sportive améliore le bien-être physique et moral.
- “ Elle contribue par ailleurs à une meilleure intégration sociale de la personne dans son environnement et permet de maintenir une bonne qualité de vie.
- “ Toutes les catégories de population, les jeunes comme les personnes âgées, les valides comme les personnes malades ou en situation de handicap peuvent en retirer des bénéfices dès lors que l'activité physique se fait de manière adaptée à chacun. Toute personne éloignée de la pratique sportive, quels que soient son âge, ses capacités physiques, ses aptitudes et son état de forme, qu'elle soit atteinte ou non d'une maladie

PROJET JURIDIQUE

” Transformation en SCIC :

- Projet d'intérêt collectif : le Sport-Santé
- Partage du pouvoir
- Meilleures représentations des adhérents

Les décisions en SCIC

Pour les votes en assemblée générale :

” 3 collèges de vote sont créés :

- ✓ Collège salariés
- ✓ Collège partenaires
- ✓ Collège adhérents

Avantages de la SCIC et sa pérennité

- “ La SCIC se constitue un patrimoine propre grâce à l'impartageabilité de ses réserves qui garantit son indépendance et sa pérennité.
- “ La responsabilité des associés est limitée à leurs apports en capital.
- “ Entrées et sorties régulières dans le respect des statuts

Gains & intérêts

- “ Participer aux choix stratégiques de la SCIC
- “ Proposer à travers les collèges des idées et des modifications
- “ Réduction Spéciale de 20% sur votre abonnement
- “ Un placement à 10% que vous pouvez influencer par votre investissement personnel
- “ Une défiscalisation 18% à déduire sur vos impôts
- “ Participer à un projet novateur

Prévisionnel d'améliorations demandées

| Types | Améliorations demandées | Solutions proposées | Budget Investissement | Budget Mensuel |
|--------------------------------|---|---|-----------------------|----------------|
| Travaux | Problème d'odeurs | •Carreler toutes les zone détente et vestiaires | 7 500 € | |
| Améliorer l'Organisation | Meilleure propreté | | | |
| | | •Embaucher une personne à mi-temps | | 1 000 € |
| Travaux | Température constante pour l'eau chaude des douches | •Rapprocher les ballons des douches, et changement des mitigeurs | 3 500 € | |
| Améliorer l'Organisation | Rpm manque d'espace et vélos trop serrés | •Agrandir la salle de RPM en cassant la cloison | 2 000 € | |
| | | •Ajout d'une nouvelle Climatisation dans la salle RPM | 1 500 € | |
| Améliorer l'Organisation | La climatisation opérationnelle et efficace | •Revoir utilisation de la Climatisation | | |
| Achat équipement | Renouvellement des appareils de musculation | •Achat petits matériels pour cours collectifs | 5 000 € | |
| | | •Changement des machines de musculation | | 2 000 € |
| Travaux | Toilettes dans les vestiaires | •Wc supplémentaire en bas | 3 000 € | |
| | | TOTAUX MINIMUM, correspondant à 150 actions | 22 500 € | 2 000 € |
| Autres améliorations possibles | | •Changer le sol de la salle de cours | 15 000 € | |
| | | •Modernité du club , changement sol | 25 000 € | |
| | | •Inverser salle musculation et cardio training | | 500 € |
| | | •Amélioration des espaces vestiaires(miroir, sèche cheveux, casiers...) | | |
| | | •Escalier vestiaire « raide » | 3 500 € | |
| | | TOTAUX SI SOUSCRIPTION MAXIMALE 450 actions | 43 500 € | 500 € |

NOUVELLES FORMULES

TOUTES LES FORMULES DEVIENDRONT SANS ENGAGEMENT

Offre découverte : 1 Séance : 15€ pour un accès illimité à toutes les activités

Carte d'accès : 19,90€

Carte Prépayée Cours Collectifs : 10 cours 60€

Carte Prépayée Séances Toutes Activités : 10 séances : 130€

Abonnement sans engagement :

47,90€/mois accès illimité à toutes les activités

41,90€/mois accès illimité étudiant à toutes les activités

39,90€/mois accès illimité musculation

34,90€/mois accès illimité cours collectifs

29,90€/mois accès illimité senior +60 ans

20€/ mois Zumba (1 cours/semaine)

34,90€/mois accès illimité Heures Creuses : 9H-16H30

Remises Cumulatives :

Famille : -20% de réduction sur l'abonnement de votre enfant ou de votre conjoint(e)

Réduction Spéciale Associés : -20%

A partir du 01 Septembre 2017, sous réserve de l'approbation des associés

PROJET JURIDIQUE

“ Augmentation de capital pour financer les améliorations :

- Entre 150 et 450 actions nouvelles à 150€
- Objectifs de collecte entre 22.500€ et 67.500€

Objectifs

- ” **Fidéliser nos clients**
- ” **Augmenter la satisfaction client**
- ” **Augmenter la valeur perçue du club**
- ” **Nouveautés**
- ” **Augmenter l'axe vers la santé (stress , surpoids, mobilité articulaire....)**
- ” **Augmenter la prise en charge des clients , patients....**
- ” **Valoriser : le sport décrété d'utilité publique pour la santé**

” **Objectif 2018 : 650 clients 305 000€TTC bénéfices 20 000€**

” **Objectif 2019 : 700 clients 335 000 TTC bénéfices 30 000€**

” **Obectif 2020 : 750 clients 360 000 TTC bénéfices 40 000€**

La suite...

“ Bon de souscription à retourner avant le 14
Juillet 2017

“ Ateliers d'intelligence collective

Le sport sur ordonnance depuis mars 2017

“ L'inclusion du « sport sur ordonnance » dans le parcours de soins et sa prise en charge par l'Assurance-maladie est une des mesures incluses dans la loi de modernisation de notre système de santé. Le décret entrera en vigueur le 1er mars 2017.

Cette avancée garantit donc que ces pratiques physiques destinées à des patients soient prescrites par un médecin et assurées par des structures labellisées dans le cadre d'un réseau animé par les agences régionales de santé et les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, avec les collectivités, avec le mouvement sportif, sur la base de critères qualitatifs objectifs établis selon des modalités qui pourront être précisées par la voie réglementaire.

“ Le développement de programme « sport santé » constitue une voie d'avenir essentielle dans le développement de notre politique de santé, non seulement pour les patients mais aussi pour l'assurance maladie.

“ Le bilan coût-avantages est en effet très favorable, selon différentes études, en permettant d'éviter ou de retarder des prises en charge lourdes et en diminuant le coût des soins et la quantité de médicaments à absorber.

peuvent intervenir auprès de patients ne présentant pas d'altérations fonctionnelles les professionnels et personnes qualifiées disposant des prérogatives pour dispenser une activité physique aux patients atteints d'une affection de longue durée.

“ Cette catégorie vise notamment les éducateurs sportifs diplômés ou enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles, les éducateurs sportifs titulaires d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualifications, garantissant la capacité de l'intervenant à assurer la sécurité des patients dans la pratique de l'activité.

. "Alors que la sédentarité constitue un facteur de risque indiscutable, indiquent les deux ministres dans un communiqué commun, les bénéfices des APS pour la santé sont réels et bien connus des professionnels, comme du grand public. Pourtant, de nombreuses populations restent encore éloignées de toutes pratiques, ce qui concourt à renforcer les inégalités."

Le gouvernement entend donc mettre en place une politique publique "Sport-Santé-Bien-être", destinée à promouvoir les APS pour tous et toutes, à tous les âges de la vie. Elaborée en association avec les professionnels de santé, les collectivités locales, le secteur associatif et le mouvement sportif, cette politique aura pour ambition d'accroître le recours à des comportements bénéfiques pour la santé et de développer la recommandation des APS par les médecins et les autres professionnels de santé, dans un but de prévention du capital santé de chacune et chacun.

Dans cette perspective, plusieurs axes de travail seront déployés : développement du sport en milieu scolaire et universitaire ; renforcement de l'offre de pratiques de loisirs, y compris pour les personnes en situation de handicap ou d'exclusion sociale ; développement de la pratique d'APS au sein des entreprises, par la mobilisation des contrats collectifs d'assurance complémentaire ; promotion de la mobilité active à travers les plans de déplacement urbain.

La pratique auprès de publics "à besoins particuliers" (sédentaires, seniors, patients atteints de maladies chroniques) sera par ailleurs encouragée à travers le développement de réseaux régionaux sport et santé et la création d'un pôle ressource sport et santé au sein du ministère des Sports. Marisol Touraine a par ailleurs précisé que "les agences régionales de santé pourront intégrer la pratique des APS dans leurs priorités, notamment au sein des schémas régionaux de prévention ou des contrats locaux de santé".